

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025
Version: 2.0.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: 542

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Colle/adhésif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS
Adresse: Baltorpbakken 10
Code postal: 2750
Ville: Ballerup
Pays: DANEMARK
E-mail: sales@mouldpro.com
Téléphone: +45 70 20 31 31
Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA (INRS)).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Skin Irrit. 2;H315
Eye Irrit. 2;H319

Effets nocifs les plus graves: Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025
Version: 2.0.0

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Information supplémentaire

EUH208 Contient méquinoxol, 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, 1-acétyl-2-phénylhydrazine, hydroperoxyde de tert-butyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.
Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
acrylate de 2-carboxyéthyle	24615-84-7 246-359-9	1 - 3 %		Acute Tox. 4;H302 Acute Tox. 4;H312 Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	27813-02-1 248-666-3	0,99 - 1,98 %		Acute Tox. 4;H302 Aquatic Chronic 3;H412
1-acétyl-2-phénylhydrazine	114-83-0	0,1 -< 1 %		Acute Tox. 3;H301 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335
méquinoxol	150-76-5 205-769-8 01-2119541813-40	0,1 -< 1 %		Acute Tox. 4;H302 Skin Sens. 1;H317 Eye Irrit. 2;H319
2,2'-[(4-méthylphényl)imino] biséthanol	3077-12-1 221-359-1	0,1 -< 1 %		Acute Tox. 4;H302 Skin Sens. 1;H317 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Chronic 3;H412

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025

Version: 2.0.0

hydroperoxyde de tert-butyle	75-91-2 200-915-7	0,68 - 0,936 %	Flam. Liq. 3;H226 Org. Perox. F;H242 Acute Tox. 3;H301 Acute Tox. 3;H311 Skin Corr. 1C;H314 Skin Sens. 1;H317 Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4;H332 Muta. 2;H341 Aquatic Chronic 2;H411
------------------------------	----------------------	----------------	--

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-œil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'œil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.
Brûlures:	Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau - contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement. Irritant pour la peau. Peut entraîner des rougeurs. Le produit contient de petites quantités de méquinol, 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, 1-acétyl-2-phénylhydrazine, hydroperoxyde de tert-butyle. Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025
Version: 2.0.0

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les non-secouristes:** Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Utiliser des lunettes de protection. Mettre des gants. Porter un appareil de protection respiratoire.
- Pour les secouristes:** En plus de ce qui précède: Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant ininflammable, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection.
Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

À conserver en toute sécurité hors de portée des enfants et à ne pas laisser en contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments et autres produits similaires. Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil). Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec: Oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	Fibre/cm3	Remarques	Observations
méquinol	VLEP-8h		5			

VLEP-8h = Valeurs Limites sur 8 heures

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret no 2024-307 du 4 avril 2024).

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025

Version: 2.0.0

PNEC

méquinol, cas-no 150-76-5				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,0136 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,00136 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau douce))	0,03 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau de mer))	0,003 mg/l			
PNEC sediment (eau douce)	0,125 mg/kg dw			
PNEC soil (sol)	0,017 mg/kg dw			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	10 mg/l			
PNEC sediment (eau de mer)	0,0125 mg/kg dw			
2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, cas-no 3077-12-1				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,0264 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,00264 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau douce))	0,26 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau de mer))	0,0264 mg/l			
PNEC sediment (eau douce)	0,1214 mg/kg dw			
PNEC sediment (eau de mer)	0,0121 mg/kg dw			
PNEC soil (sol)	0,0088 mg/kg dw			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	10 mg/l			

DNEL - travailleurs

méquinol, cas-no 150-76-5					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	10 mg/m³				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	3 mg/m³				

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025

Version: 2.0.0

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, cas-no 3077-12-1

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	0,47 mg/kg bw/day				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	3,29 mg/m ³				

DNEL - ensemble de la population

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, cas-no 3077-12-1

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	0,16 mg/kg bw/day				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	0,58 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	0,17 mg/kg bw/day				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration).

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Utiliser des lunettes de protection. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 16321.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Mettre des gants. Type de matériau et épaisseur: Nitrile. >0.4 mm Durée de pénétration: > 480 min. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Non exigé. Utiliser un appareil de ventilation. Si cela n'est pas possible, utiliser un équipement de protection respiratoire. Type de filtre: A B. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
État physique	Liquide

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025

Version: 2.0.0

Couleur	Brun foncé
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
point de congélation	Aucune donnée	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Aucune donnée	
Point d'éclair	> 93 °C	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	1200 - 2750 mPas	(25 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
densité relative	~ 1,06	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particules	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Autres informations: Aucune.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil).

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec: Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025

Version: 2.0.0

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, cas-no 27813-02-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000 mg/kg bw		OECD 401	

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000 mg/kg bw		OECD 423	

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		959 mg/kg bw		OECD 401	

hydroperoxyde de tert-butyle, cas-no 75-91-2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		560 mg/kg bw			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. Son ingestion peut indisposer.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, cas-no 27813-02-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		> 5000 mg/kg bw			

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000 mg/kg bw		OECD 423	

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000 mg/kg bw		OECD 402	

hydroperoxyde de tert-butyle, cas-no 75-91-2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		440 mg/kg bw		OECD 402	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

hydroperoxyde de tert-butyle, cas-no 75-91-2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	CL50		1,58 - 2,16 mg/l		OECD 403	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée: Irritant pour la peau. Peut entraîner des rougeurs.

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025
Version: 2.0.0

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.

Sensibilité respiratoire et cutanée:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Le produit contient de petites quantités de méquinol, 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, 1-acétyl-2-phénylhydrazine, hydroperoxyde de tert-butyle. Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition STOT répétée

acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, cas-no 27813-02-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LOAEC	90d	350 ppm		OECD 413	
Rat	NOAEL	90d	300 mg/kg bw		OECD 422	
Rat		90d	100 ppm		OECD 413	

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LOAEL	90d	300 mg/kg bw		OECD 422	
Rat	NOAEL	90d	150 mg/kg bw		OECD 422	

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	90dNOAEL		100 mg/kg bw		OECD 407	

hydroperoxyde de tert-butyle, cas-no 75-91-2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	90dLOAEC (inhalation)		0,0667 mg/l		OECD 412	
Rat	90dNOAEL (ORAL)		21 mg/kg bw		OECD 422	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucun connu.

Autres effets toxicologiques:

Aucun connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025

Version: 2.0.0

acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, cas-no 27813-02-1

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Crustacés	Daphnia magna		CE50	> 143 mg/l			
Algues	Raphidocelis subcapitata		72hCE50	> 97,2 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		21dNOEC	45,2 mg/l			

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Oncorhynchus mykiss		CL50	28,5 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		CE50	3 mg/l			
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	19 - 54,7 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		21dLOEC	> 1,45 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		21dNOEC	0,68 mg/l			

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Cyprinus carpio		LC50	> 100 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	48 mg/l			
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	> 100 mg/l			

hydroperoxyde de tert-butyle, cas-no 75-91-2

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Pimephales promelas		CL50	29,61 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		CE50	14,1 mg/l			
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	0,8 - 1,5 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

acrylate de 2-carboxyéthyle, cas-no 24615-84-7

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
					Difficilement biodégradable.		

acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, cas-no 27813-02-1

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
-----------	---------	--------------------	--------------	--------	------------	-----------------	--------

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025

Version: 2.0.0

					Difficilement biodégradable.		
--	--	--	--	--	------------------------------	--	--

1-acétyl-2-phénylhydrazine, cas-no 114-83-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
					Difficilement biodégradable.		

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
					Difficilement biodégradable.		

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
					Difficilement biodégradable.		

hydroperoxyde de tert-butyle, cas-no 75-91-2

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
					Difficilement biodégradable.		

N'est pas supposé biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles. N'est pas supposé mobile dans les sols.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il répond aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). Recueillir les déversements et les déchets dans des conteneurs fermés et étanches pour leur élimination sur le site local de déchets dangereux.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Absorbant/chiffon contaminé par le produit : Code CED: 15 02 02* absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025

Version: 2.0.0

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Ne s'applique pas.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.

14.5. Dangers pour l'environnement: Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales:

Visé par:

N° tableau des maladies professionnelles: 65

La nomenclature des installations classes pour la protection de l'environnement: ICPE:

Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119541813-40	méquinol

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
2.0.0	25/06/2025	DOL	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16

Abréviations:

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

STOT: Specific Target Organ Toxicity

vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

DNEL: Derived No Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

UFI: Unique formula identifier.

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation:

Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification:

Calcul basé sur les dangers de composants connus. Données d'essai.

Mentions de danger

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

Fiche de données de sécurité

542

Remplace la date: 11/02/2025

Date de révision: 25/06/2025
Version: 2.0.0

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations additionnelles sur les dangers

EUH208 Contient méquinol, 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol, 1-acétyl-2-phénylhydrazine, hydroperoxyde de tert-butyle. Peut produire une réaction allergique.

La FDS a été élaborée par

Société:	Bureau Veritas Solutions Denmark A/S
Adresse:	Oldenborggade 25-31
Code postal:	7000
Ville:	Fredericia
Pays:	DANEMARK
E-mail:	solutions-dk@bureauveritas.com
Téléphone:	+45 77 31 10 00
Page de garde:	www.bureauveritas.dk

Pays: FR